

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 27 juin 2011, à 19 heures 30, à la mairie de Beloeil, située au 777, rue Laurier, sur la demande de dérogation mineure suivante :

THERMOCO - 160, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER – ZONE C-120

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisée sur le site visé, l'installation d'une enseigne directionnelle apposée à plat sur le mur latéral gauche, au-dessus de la porte de service, à une hauteur de 2,7 mètres par rapport au niveau du sol, alors que le *règlement de zonage* autorise une hauteur maximale de 2 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 27 juin 2011.

Donné à Beloeil, ce 11 juin 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.